

 **Fiche pratique**

A quoi sert vraiment la COP sur le climat ?

COMPRENDRE EN **5 QUESTIONS - RÉPONSES**



GREENPEACE

Chaque année, les fameuses COP (*Conférence des Parties*) sur le climat rassemblent les pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour discuter de la lutte contre les dérèglements climatiques. Ces sommets sont les seuls rendez-vous internationaux où tous les pays traitent de cet enjeu planétaire crucial. Pourtant, ils restent souvent perçus par le grand public comme **techniques, lointains et inefficaces**.

La prochaine COP se tiendra du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, au Brésil, aux portes de l'Amazonie. Ce rendez-vous constituera une occasion unique de remettre au premier plan les enjeux vitaux liés à la déforestation et d'avancer ensemble vers des solutions durables pour protéger les forêts et répondre à l'urgence climatique.

Mais concrètement, à quoi servent les COP ? Quelles avancées ont-elles permises au fil des années ?

Pour vous aider à mieux comprendre les enjeux autour de cet événement, notre chargée de campagne Lorelei Limousin vous propose **un décryptage à travers cinq questions**.

Qui est Lorelei Limousin, notre experte sur les questions liées au climat ?



Mobilisée depuis de nombreuses années face à l'urgence climatique, je suis aujourd'hui chargée de campagne Climat et Énergies fossiles chez Greenpeace France. Suivre les négociations internationales, comme les COP, est essentiel : elles révèlent l'ampleur des injustices climatiques et constituent un levier collectif pour pousser les États à agir. Je me bats pour que les responsables de la crise climatique paient enfin pour les dommages environnementaux et mettent un terme à leurs activités destructrices.

Lorelei Limousin



01. Quels sont les objectifs des COP ?

Depuis 1995, les COP réunissent chaque année les pays signataires de la **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** pour coordonner leur action face à la crise climatique. Seul forum où tous les États traitent de la question climatique, la COP a la responsabilité et la légitimité de prendre des décisions qui détermineront notre capacité, en tant que communauté internationale, à **faire face au dérèglement climatique**. Les pays et populations de l'hémisphère Sud – parmi les plus vulnérables aux impacts du changement climatique – attendent de ces rendez-vous des réponses concrètes pour y faire face.

La COP n'est pas seulement un lieu de discussion entre États : elle rassemble également une **grande diversité d'acteurs, notamment des ONG, des scientifiques, des militantes et militants, des représentantes et représentants de collectivités locales et des médias internationaux**. C'est aussi un espace où les **lobbies**, en particulier ceux des énergies fossiles, sont surreprésentés et exercent une forte influence, ce qui explique en grande partie l'absence de décisions réellement contraignantes et à la hauteur des enjeux.

Pour autant, les COP sont censées remplir plusieurs fonctions essentielles :

- **Négociation, coordination et financement** : examiner les engagements existants dans la lutte contre le dérèglement climatique, fixer de nouveaux objectifs et mobiliser des financements pour faire face à ses impacts, en particulier dans les pays les plus vulnérables.
- **Pression et redevabilité** : sous le regard des médias et de l'opinion publique internationale, États et grandes entreprises doivent justifier leurs choix, leurs blocages ou leur inaction.
- **Mobilisation citoyenne et plaidoyer** : la société civile, les ONG et les mouvements citoyens influencent directement les négociations. Par exemple, à la **COP28**, la pression collective a permis la première reconnaissance officielle de la **nécessité de sortir des énergies fossiles**, un



tournant symbolique bien que non contraignant, qui démontre le rôle clé du plaidoyer et de la mobilisation publique.

Pour Greenpeace, la COP est aussi une opportunité pour rappeler que la **justice climatique ne peut exister sans justice économique et sociale**.

02. Quelles avancées a-t-on obtenues lors des COP au fil des années ?

Le Protocole de Kyoto (COP3 - 1997)

Adopté en **1997 lors de la COP3 à Kyoto**, le [Protocole de Kyoto](#) est le premier accord fixant des **objectifs contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre**. Pour la première fois, des règles précises ont été définies pour que certains pays limitent réellement leurs émissions, reconnaissant que tous ne portent pas la même responsabilité dans la crise climatique. C'est le principe de **responsabilité différenciée**, qui repose sur une idée simple : les pays industrialisés du Nord portent une responsabilité historique beaucoup plus lourde dans l'accumulation des gaz à effet de serre depuis la révolution industrielle. Ils doivent donc réduire davantage et plus rapidement leurs émissions.

Le Protocole a aussi mis en place des **quotas nationaux d'émissions** et préparé le terrain pour les accords climatiques ultérieurs, comme l'Accord de Paris. Ainsi, le Canada s'était engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de **6 % par rapport à leur niveau de 1990 sur la période 2008-2012**, tandis que l'Union européenne visait une baisse de **8 % sur la même période**. Si cette dernière a atteint voire dépassé son objectif, **plusieurs États, dont le Canada qui s'est finalement retiré du Protocole en 2011, n'ont pas respecté leurs engagements**.

Résultat : malgré ce premier cadre contraignant, les émissions mondiales ont **continué à croître**, illustrant les limites de l'accord et la nécessité de mécanismes plus ambitieux et inclusifs.



L'Accord de Paris (COP21 – 2015)

Adopté lors de la **COP21 à Paris en 2015**, l'Accord de Paris établit un **cadre universel** engageant **196 Parties** (195 États et l'Union européenne) à agir collectivement pour limiter le réchauffement mondial. Son objectif primordial est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels ».

Pour atteindre cet objectif, chaque État doit soumettre une **contribution déterminée au niveau national (CDN)**, une feuille de route volontaire décrivant ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces engagements doivent être **révisés tous les cinq ans** pour accroître leur ambition. Par exemple, l'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions nettes de **55 % d'ici 2030 par rapport à 1990**, tandis que le Brésil, sous l'administration Bolsonaro, a affaibli ses objectifs, illustrant les limites du système.

Dix ans après l'adoption de l'Accord de Paris, les émissions mondiales continuent d'augmenter et la trajectoire actuelle, qui résulte des engagements des États dans leurs CDN, mène vers un réchauffement de **+2,6 à +2,8 °C d'ici la fin du siècle**, bien au-delà de l'objectif fixé par l'Accord. L'Accord de Paris a marqué un jalon majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique mais sa réussite dépend de la **volonté politique des États** à tenir et renforcer leurs engagements.

La création du fonds « pertes et dommages » (COP27 – 2022)

Lors de la **COP27** à Sharm el-Sheikh, en Égypte, en 2022, les pays participants ont adopté une décision historique : la création d'un fonds pour compenser les pertes et dommages subis par les pays les plus vulnérables face au dérèglement climatique. Ce fonds vise à **soutenir financièrement les populations touchées par des catastrophes climatiques** comme les cyclones, les sécheresses prolongées ou la montée des eaux.

Cette initiative répond à une demande de longue date des **pays de l'hémisphère Sud**, qui soulignent que les pays les plus industrialisés portent une **responsabilité historique** dans le réchauffement mondial. Parmi les pays particulièrement concernés par les dommages liés au dérèglement climatique figurent le

Bangladesh, Haïti ou le Pakistan, régulièrement frappés par des événements extrêmes. Par exemple, en août 2025, des inondations dévastatrices ont frappé l'Inde et le Pakistan, causant près de 100 morts, forçant le déplacement de millions de personnes et engloutissant des villages entiers, tandis que des centaines de milliers d'hectares agricoles étaient détruits.

Ce fonds constitue un pas important vers la justice climatique mais, près de trois ans après son adoption, il reste une coquille vide. Pour Greenpeace, il est crucial que les pays riches de l'hémisphère Nord l'alimentent, en mettant à contribution les entreprises des industries fossiles (pétrole, gaz et charbon), premières responsables de ces événements climatiques extrêmes. Ces financements doivent être directement accessibles aux populations locales et aux **peuples autochtones qui subissent les conséquences les plus sévères du dérèglement climatique**.

Une transition hors des énergies fossiles (COP28 – 2023)

Malgré des années de mobilisation de la société civile, les énergies fossiles ont longtemps été ignorées dans les décisions des COP, alors qu'elles représentent à elles seules près de **89 % des émissions mondiales de CO₂, liées à l'énergie**. C'est seulement lors de la **COP28** de Dubaï, en 2023, qu'un texte officiel de la Conférence des Parties a pour la première fois mentionné explicitement la **nécessité de « transitionner hors des énergies fossiles »**.

Ce texte appelle à une **transition juste, ordonnée et équitable**, visant la **neutralité carbone mondiale d'ici 2050**, conformément aux recommandations des scientifiques. Il s'inscrit dans le cadre du **Global Stocktake**, un mécanisme instauré par l'Accord de Paris pour évaluer, tous les cinq ans, si les contributions nationales (CDN) sont alignées avec les objectifs principaux de l'Accord, en particulier la limitation du réchauffement à 1,5 °C. Le premier bilan, présenté à la COP28, a clairement montré que les engagements et actions actuels restent insuffisants pour atteindre cette trajectoire.

S'il envoie un **signal fort** aux politiques énergétiques mondiales, ce texte n'a toutefois aucun caractère contraignant. Certains pays, comme le Malawi – déjà frappé par des sécheresses et des cyclones d'une intensité record – ont pris des mesures concrètes en s'engageant à bannir les combustibles fossiles. À l'inverse, d'autres, comme la France, continuent d'autoriser l'ouverture de nouveaux puits de pétrole, en contradiction avec leurs engagements.



Pour Greenpeace, il est essentiel que cette transition hors des énergies fossiles se traduise dans les plans climat nationaux des États.

Elle doit être financée par les **principaux responsables de la crise climatique, en premier lieu les entreprises des énergies fossiles**, qui doivent assumer leur part de responsabilité au lieu de continuer à engranger des profits au détriment de nos vies et de notre avenir.

03. Pourquoi les COP peinent-elles à répondre à l'urgence climatique ?

Bien que les COP jouent un rôle clé dans la coordination de l'action climatique mondiale, elles présentent **plusieurs limites structurelles et politiques**, que l'on peut résumer autour de trois grandes problématiques :

1. **Des engagements souvent insuffisants** : malgré les déclarations ambitieuses, beaucoup de décisions des COP **restent volontaires** et ne sont pas contraignantes. Ainsi, l'ensemble des engagements pris par les États ne permettent pas de limiter la hausse des températures à 1,5 °C. De plus, plusieurs pays signataires de l'**Accord de Paris** n'ont pas encore atteint leurs objectifs climatiques, et certains ont même revu leurs ambitions à la baisse. Ce décalage entre promesses et actions réelles ralentit la lutte contre le réchauffement. Greenpeace plaide pour **l'instauration de mécanismes de suivi plus stricts**, afin de transformer les engagements en résultats tangibles.
2. **Une gouvernance encore trop fermée** : les COP restent principalement dominées par les États, tandis que les **citoyens et citoyennes, mouvements sociaux et peuples autochtones** y ont souvent une place limitée. Pourtant, ces acteurs apportent **des connaissances cruciales et des solutions ancrées dans la réalité du terrain**. Par exemple, les communautés autochtones d'Amazonie participent activement à la protection des forêts mais leur voix reste marginale dans les négociations internationales. Greenpeace plaide pour une **inclusion réelle des différentes communautés**, afin que les



décisions reflètent mieux les enjeux des populations les plus affectées. La présence des défenseurs et défenseuses de l'environnement doit aussi être garantie.

3. **La pression des lobbies** : les négociations climatiques restent largement influencées par les acteurs économiques les plus polluants. Si les industries fossiles (pétrole, gaz, charbon) sont particulièrement présentes, d'autres secteurs comme l'agro-industrie, la chimie ou le plastique exercent eux aussi une pression notable. À la COP28 de Dubaï, par exemple, au moins 2456 lobbyistes liés aux énergies fossiles étaient accrédités, un chiffre trois fois supérieur à celui de l'année précédente et suffisant pour surpasser les participant·es des délégations de quasiment tous les pays réunis. Cette présence massive fragilise la crédibilité des discussions et ralentit l'adoption de mesures réellement contraignantes pour imposer aux entreprises pétrogazières de rendre des comptes et de payer pour les dégâts qu'elles causent, mais aussi pour espérer une sortie des énergies fossiles juste et rapide. Greenpeace demande donc une **interdiction stricte de l'accès des lobbies fossiles aux négociations sur le climat et une véritable politique de transparence et de lutte contre les conflits d'intérêt**.

4. Quels sont les enjeux majeurs de la COP30 au Brésil ?

Préserver l'Amazonie, poumon de la planète

La COP30 se déroulera à **Belém, aux portes de l'Amazonie**, une région essentielle pour la régulation du climat mondial mais aujourd'hui gravement menacée par la **déforestation**, l'**agriculture intensive** et l'**exploitation minière illégale**.

La forêt amazonienne stocke d'immenses quantités de carbone et influence les cycles de l'eau sur tout le continent sud-américain. Sa préservation est donc cruciale pour **limiter le réchauffement**, protéger une **biodiversité exceptionnelle**, dont de nombreuses espèces menacées, et garantir les moyens de subsistance des **millions de personnes qui en dépendent directement**.

À Belém, les négociations mettront l'Amazonie au centre des débats. Des **représentantes et représentants de communautés autochtones** y porteront leur voix pour défendre leurs droits et rappeler que la survie de leurs territoires est indissociable de la lutte contre la crise climatique.

Face à ces enjeux, Greenpeace appelle à la **mise en place, par les responsables réunis à la COP, d'un plan d'action concret pour mettre fin à la déforestation d'ici 2030**, ainsi qu'au soutien du règlement européen contre la déforestation et au rejet de l'accord commercial entre l'UE et les pays du Mercosur, qui aurait des conséquences désastreuses.

Justice climatique et inclusion des peuples autochtones

Les **peuples autochtones** jouent un rôle central dans la protection des forêts et de la biodiversité mais leur voix reste trop souvent marginalisée dans les négociations internationales. Ces communautés ont pourtant des savoirs traditionnels essentiels pour la gestion durable des écosystèmes et la prévention des catastrophes climatiques.

La COP30 doit **reconnaître leurs droits**, garantir un **financement direct de leurs initiatives** et assurer leur **participation effective** à toutes les étapes des



négociations. Cette inclusion est indispensable pour garantir une réponse **juste et durable** à la crise climatique, qui tienne compte à la fois de la protection de l'environnement et de la sécurité économique et sociale des populations concernées.

Faire payer les responsables de la crise climatique

Depuis plusieurs années, la **finance climat** est au cœur des négociations internationales. Pourtant, les pays les plus industrialisés du Nord mobilisent encore trop peu de ressources pour soutenir les pays du Sud. Pourtant, celles-ci sont indispensables à leur **transition énergétique**, à leur **adaptation aux impacts climatiques** (dont ils sont les premières victimes mais les moins responsables), et pour compenser les **pertes et dommages** déjà subis. Selon le principe de **responsabilité différenciée**, les États historiquement les plus émetteurs devraient contribuer davantage, tandis que l'objectif mondial de financement fixé à la **COP29** reste jugé largement insuffisant. Certains pays, comme la France, privilégient par ailleurs prêts et financements privés plutôt que dons, alourdissant encore le fardeau des populations vulnérables. En ouvrant la voie à la taxation de l'industrie fossile qui fait des profits massifs sur le dos des populations, la COP30 pourrait trouver une issue à cette impasse et permettre l'émergence de nouveaux financements publics pour les pays les moins développés.

Ambition climatique et transition juste vers la sortie des énergies fossiles

Les pays ont pour devoir d'actualiser et de **soumettre leurs plans nationaux pour le climat** environ un mois avant l'ouverture de la COP, afin de permettre d'évaluer la trajectoire mondiale de réchauffement prévue pour le siècle à venir. Si, comme on peut s'y attendre, les objectifs sont insuffisants, il reviendra aux parties de décider lors de la COP30 de la réponse à donner et des mécanismes à mettre en place.

Le Brésil veut faire de la « transition juste » un thème central qui sera débattu à la COP30, c'est-à-dire **sortir progressivement du pétrole, du gaz et du charbon sans laisser les travailleurs et travailleuses sur le bord du chemin**. Cette transition exige des financements considérables, passant notamment par la taxation des entreprises polluantes, l'appui des pays de l'hémisphère Nord et la mise en place

de mécanismes internationaux pour accompagner les économies dépendantes des énergies fossiles.

La COP30 sera également l'occasion de débattre de stratégies concrètes pour promouvoir les **énergies renouvelables**, l'efficacité énergétique et les emplois verts dans les régions fortement dépendantes des fossiles.

5. Vous souhaitez approfondir le sujet ?

Si vous voulez aller encore plus loin dans votre engagement pour l'environnement, voici quelques modes d'action pour agir à nos côtés :



[Lisez notre dossier de presse sur l'Amazonie](#) pour comprendre les enjeux majeurs qui se jouent dans cette région.



[Signez notre pétition](#) pour que les entreprises du gaz et du pétrole assument enfin leurs responsabilités et paient pour les dégâts climatiques qu'elles provoquent.



[Rejoignez un groupe local de bénévoles](#) et mobilisez-vous près de chez vous pour défendre le climat, sensibiliser autour des COP et faire pression sur les responsables politiques.



[Soutenez Greenpeace par un don](#) afin de renforcer notre indépendance et de financer nos actions de plaidoyer et de terrain pour une justice climatique mondiale.



Fiche pratique - COP

Sources :

- [Tout savoir sur les COP et leur histoire](#), par l'Oxfam France, 2024.
- [Les vrais chiffres des financements climatiques](#), par l'Oxfam France, 2025.
- [L'Accord de Paris](#), par l'UNFCCC, 2020.
- [Alors que la diplomatie climatique semble dans l'impasse après l'échec de la Conférence des Nations Unies sur le climat de Bakou de 2024, la COP30 s'ouvrira à Belém au Brésil en novembre 2025, en tentant de redonner du sens à ce grand rendez-vous climatique](#), par France Culture, 2025.
- [Dix ans après l'accord de Paris, le mur climatique se rapproche toujours plus vite](#), par Alternatives Economiques, 2025.
- [2 500 lobbyistes des énergies fossiles à la COP28 sur le climat, un record absolu](#), par vert, 2023.
- [Une COP28 \(pas vraiment\) historique](#), par Greenpeace France, 2023.
- [Le captage et le stockage du carbone sont des fausses solutions pour le climat](#), par réseau action climat france, 2022.
- [COP27 : et si les pollueurs payaient enfin ?](#) par Greenpeace France, 2022.

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix.

Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie sur un mouvement de citoyennes et citoyens engagés pour construire un monde durable et équitable.